



Saint Antoine sur L'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

33ème année, n° 103

Mai

Juin

Juillet

Août

EDITO

En démocratie, comment se prennent les décisions ? Dans une commune par exemple, pensez vous vraiment que le maire convoque son conseil municipal et lui dit : « j'ai décidé de ... ». Ce ne serait rien connaître du fonctionnement d'un conseil municipal.

L'aménagement du parvis de la mairie est une continuité logique de ces dernières années. Il fait parti de la deuxième tranche de travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg signée, en mairie, avec le Conseil Général en juin 2013. Le Conseil Général étant représenté par les élus de l'époque, son Président Philippe MADRELLE et Pierre BARRAU notre Conseiller Général.

Au cours de la première tranche de travaux consistant en l'aménagement de la rue de Verdun, nous avons anticipé cette deuxième phase de travaux avec le renouvellement des lampadaires de la place Jules Verne, l'éclairage des bâtiments publics et du futur emplacement du monument aux morts.

Un monument aux morts symbolise la mémoire de la vie, c'est à dire le futur. Notre but, c'est de le rénover, de l'éclairer, de perpétuer la mémoire.

Des égos froissés, fervents défenseurs de ce projet de longue date sont devenus récemment des fervents opposants à ce déplacement.... Comprenez qui pourra.

S'il vous plaît, qu'on respecte les élus. Leur engagement et leur bonne volonté sont le gage qu'un avenir serein est encore possible.

Saint Antoine change. Sachons accompagner son évolution.

Toujours à votre service,

Votre maire, Paquerette PEYRIDIEUX

SOMMAIRE :

- Conseil Municipal
- Infos mairie
- La vie à l'école
- La vie associative
- Renseignements pratiques

Pour répondre à vos interrogations,
le site internet de la commune sera à
votre disposition dès le 1er octobre :
www.stantoinessurlisle.fr



REUNION DU 5 JUIN

La réunion est enregistrée.

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier signé par Mme FEREOLE, M. FAIJAN, M. MANIERE, Mme NAUDY demandant l'annulation des délibérations du 3 avril dernier.

Mme le Maire a présenté à la Sous-Préfecture les documents attaqués, c'est-à-dire le cahier de brouillon où sont écrites les notes en cours de séance et le registre où le compte rendu est retranscrit à l'encre indélébile, présenté au vote à chaque début de séance. Dans la mesure où le compte rendu est approuvé, il devient une délibération. Le cahier de brouillon reste un cahier de brouillon, il peut donc être écrit au crayon à papier. La Sous-Préfecture n'a pas donné suite à cette requête.

Madame le Maire soumet au vote le compte rendu du 3 avril dernier : approuvé à la majorité (abstentions de M. FAIJAN, Mme FEREOLE, M. MANIERE, Mme NAUDY).

- L'INSEE a notifié le nombre d'habitants de notre commune suite au recensement 2015 : 592 habitants. Ce chiffre est pris en compte pour le calcul des dotations.

- Le contrat d'insertion de M. LANCON a été reconduit pour une année.

- Nous avons eu des problèmes électriques à l'atelier : l'alarme a grillé ainsi que la carte électrique de la pompe. Un courriel a été envoyé à ERDF pour vérifier un éventuel problème de surtension. Devant l'urgence, l'alarme a été changée par la société AT3S qui gère notre système de protection des bâtiments (2 devis ont été demandés : AT3S : 592 € HT / ART ELEC 24 : 1 178 € HT). La carte de la pompe est en cours de remplacement par un flotteur (590 € TECHNI FIOUL). Le tableau électrique de l'atelier a été refait aux normes avec des protections renforcées (ART ELECT 24 : 1 009.48 €, 2 autres entreprises ont été contactées mais n'ont pas répondu). À savoir que maintenant tous les bâtiments ont été revus du point de vue électrique et mise aux normes.

DELIBERATION HABILITANT LE MAIRE A AGIR EN JUSTICE DANS L'INTERET DE LA DEFENSE DE LA COMMUNE (DELIB_2015_19)

Par arrêté en date du 20 janvier 2015, les délégations de M. FAIJAN et Mme FEREOLE ont été retirées. M. FAIJAN et Mme FEREOLE ont souhaité contester cette décision et ont formé chacun un recours contentieux à l'encontre de l'arrêté municipal par des requêtes enregistrées au Tribunal Administratif de Bordeaux comme l'autorise la loi.

Ils demandent en outre la condamnation de la commune de Saint Antoine sur l'Isle à leur payer à chacun 1 500 € au titre de leur frais de procès.

Dans le cadre du présent contentieux, Madame le Maire doit être autorisée par le Conseil Municipal à ester en justice, à désigner un avocat et à inscrire au budget les dépenses nécessaires.

M. FAIJAN précise que les 1 500 € demandés dans cette affaire seront reversés aux associations. Il demande les documents adressés par l'avocat. Madame le Maire lui répond qu'aucun courrier n'a encore été reçu à ce jour en Mairie.

Avant de délibérer, Madame le Maire rappelle que les dispositions de l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, interdisent à tout conseiller municipal intéressé de participer au vote. Dans le cas qui nous intéresse, M. FAIJAN et Mme FEREOLE n'ont donc pas le droit de voter.

Madame le Maire demande de passer au vote. Le Conseil Municipal habilite le Maire à agir en justice dans l'intérêt de la défense de la commune : 11 voix pour / 2 voix contre.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CALI (accueil du périscolaire du mercredi) (DELIB_2015_20)

Suite à la délibération prise visant à donner à la CALI la compétence « accueil du périscolaire du mercredi », il convient de modifier les statuts de la CALI.

Les statuts de la CALI précisent que les ALSH se limitent à l'accueil hors périscolaire. Le mercredi après-midi étant désormais considéré comme du temps périscolaire en raison des modifications apportées par le décret du 3 novembre 2014, une modification des statuts de la CALI est obligatoire pour que la CALI puisse continuer à intervenir sur l'ALSH le mercredi après-midi.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle version des statuts.

DELIBERATION CONCERNANT LE POURCENTAGE DE CALCUL DE L'INDICE BRUT 1015 DES ELUS (DELIB_2015_21)

Le contrôle de légalité de la Sous-Préfecture nous a demandé de reprendre la délibération d'attribution des indemnités des élus qui doit rentrer dans une enveloppe de 1 805.69 € d'où une diminution de pourcentage par rapport à l'indice brut 1015.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les indemnités à :

- 27 % de l'indice brut pour le Maire, soit 1026.40 € (au lieu de 31 %)
- 6.80 % de l'indice brut pour les adjoints, soit 258.50 € (au lieu de 8.25 %)
- 3.40 % de l'indice brut pour les conseillers délégués, soit 129.25 € (au lieu de 4.12 %)

APPROBATION DU PLAN EDUCATIF DE TERRITOIRE (DELIB_2015_22)

Concernant les temps d'activités périscolaires (TAP) un projet éducatif de territoire (PEDT) doit être désormais obligatoirement élaboré par les communes pour le 30 juin 2015. Ce projet garanti le maintien de l'aide (fond d'amorçage) perçue à son niveau actuel. Ce PEDT présente la structure, l'organisation et les activités proposées. Il doit être approuvé en Conseil Municipal et en Conseil d'Ecole. Madame LAUBA présente le document établi. Après discussion, le PEDT est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

AVANCEMENT DE GRADE DE Mme MARTAUX et Mme MANIERE (DELIB_2015_23)

Suite aux avancements de grade transmis par le Centre de Gestion, le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe de Mme MARTAUX et celui d'adjoint aux services techniques 2^{ème} classe doivent être fermés et remplacés par un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et un poste d'adjoint aux services techniques 1^{ère} classe. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX VOIRIE ET CHEMIN DE PROMENADE (DELIB_2015_24)

Suite aux travaux prévus et approuvés au budget, Madame le Maire présente les devis :

* **Chemin de promenade** (allée piétonne longeant le stade destinée à ouvrir le bourg)

Devis : Jardins de l'Isle 3 984.72 € - ATPJ 3 897.60 €

L'entreprise ATPJ est retenue à la majorité (abstentions de M. FAIJAN, Mme FERREOL, M. MANIERE, Mme NAUDY)

* **Voirie** (place du 19 mars (foyer) + rue de l'Isle : 3 entreprises ont été contactées :

Devis BOUIJAUD : 19 241.76 € / 2MTP // 16 575.84 € // ATLANTIC ROUTE 15 990.34 €

L'entreprise Atlantic Route est retenue à la majorité (abstentions de M. FAIJAN, Mme FERREOL, M. MANIERE, Mme NAUDY)

AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS SERVIS A LA CANTINE SCOLAIRE (DELIB_2015_25)

Madame le Maire propose une augmentation comme habituellement de 2% à compter du 1^{er} septembre 2015. Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité qui fixe le prix à 1.81 € pour les repas enfant au lieu de 1.78 € et 3.61 € pour les repas adultes au lieu de 3.54 €.

RENOUVELLEMENT ECOLE MULTI SPORTS (DELIB_2015_26)

Cette activité rencontre un grand succès auprès des enfants. Elle est réservée aux enfants du CE2 au CM2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de cette opération, autorise Madame le Maire à signer la convention avec Emplois Loisirs Gironde pour le recrutement d'un éducateur sportif et déposer une demande de subvention au Conseil Départemental à hauteur de 11€/heure. Le solde du coût est partagé entre les deux communes (environ 700 €/ commune).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Projet de modification du circuit du transport scolaire du RPI

Ce projet a été revu suite à la demande de la commune de Porchères. Une diminution des arrêts sur Porchères permettront de supprimer le grand bus et de faire des économies. Une réunion avec la CALI et le transporteur doit avoir lieu (le marché signé avec le transporteur allait jusqu'en 2017).

La sortie des élèves a dû être modifiée par rapport à la marche arrière du grand bus suite à une interpellation de la commune de Porchères. Ce sujet sera revu.

*Vélo route

Le projet de vélo route / voie verte poursuivant celui de la Dordogne va démarrer. Ce projet V90 a pris beaucoup de retard. Les voiries seront donc privilégiées : rue de la Marne vers Porchères avec la signalétique des points intéressants (écluses....). La maîtrise d'œuvre appartient au Conseil Départemental et l'entretien de ces parcours, aux communes.

*Ecole

Nous avons le plaisir d'avoir la confirmation que Mme Clémence BLANC, Directrice garde son poste au sein de notre école. Camille PAQUET qui a assuré un remplacement de septembre à mi- janvier a été nommée sur notre école. M. WINIENSKI a été nommé sur le 3° poste ouvert cette année.

*En réponse à la question de M. MANIERE, Mme le Maire explique qu'une attestation a été distribuée au personnel à la demande de l'avocat.

*M. FAIJAN dit que Mme LAUBA n'aurait pas dû faire l'état des lieux du foyer étant partie prenante avec l'association.

*Au sujet du site internet il lui est répondu que la mise en place du site internet de la commune n'est toujours pas terminée par manque de temps.

Séance levée à 21h30

INFOS MAIRIE

ELECTIONS REGIONALES

Les 6 et 13 décembre 2015, vous aurez à élire le Président de notre nouvelle région
« Aquitaine-Limousin-Poitou Charente ».

S'INSCRIRE POUR VOTER, IL EST ENCORE TEMPS !

les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Le 29 mars 2015, nos Conseillers Départementaux ont été élus. Michèle LACOSTE et Alain MAROIS représentent notre nouveau canton « Nord Libournais », regroupant les anciens cantons de Guîtres, Lussac et Coutras.

Jean-Luc GLEYZE a été élu Président du Conseil Départemental de la Gironde le 2 avril 2015. Il a remplacé Philippe MADRELLE qui, après 36 années de Présidence, a quitté le Conseil Général.

Monsieur MADRELLE a beaucoup œuvré en faveur du monde rural. Il a été à l'initiative notamment des « conventions d'aménagement de bourg » qui ont permis aux petites communes d'embellir leur bourg grâce à des subventions spécifiques. C'est d'ailleurs dans notre commune qu'il a signé sa dernière convention d'aménagement de bourg avec Pierre BARRAU, décédé le 26 juin 2013.



SERVICE D'AIDE MENAGERES ET AUXILIAIRES DE VIE

Notre commune subventionne le Groupement De Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Nord Libournais.

Cet organisme propose des assistantes de vie et des aides ménagères pour mieux vous accompagner dans votre choix de vie à domicile. Il établit pour vous toutes vos démarches et peut également vous proposer un service de télé-assistance. Un financement par votre caisse de retraite ou par le Conseil Général est possible (APA).

**GCSMS NORD LIBOURNAIS 1 rue du Docteur Texier 33230 ABZAC
Tél 05 57 69 36 16**



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Ce service s'adresse à toute personne en perte d'autonomie, âgée et/ou handicapée pour une durée ponctuelle ou durable et assure sur l'ensemble du territoire communautaire la livraison de repas équilibrés tous les jours. Chaque demande fait l'objet d'une évaluation à domicile, préalable à la mise en œuvre de la prestation. Si vous souhaitez effectuer une demande, s'adresser à :

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS - Service « Portage des repas à domicile »
BP 2026 33502 Libourne Cedex
Tél. 05 57 25 01 51**

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

TRANSPORT



TRANSPORT A LA DEMANDE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le service fonctionne du lundi au dimanche et jours fériés (1^{er} mai inclus) de 7h00 à 20h00 sur l'ensemble du territoire de La Cali. Il est ouvert en priorité :

- aux personnes en situation de handicap (fauteuil roulant, non voyant,...).
- aux personnes de 75 ans et plus,
- à toutes les autres personnes en perte d'autonomie momentanée et dont la demande devra être acceptée par la commission d'accessibilité.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS
Service « Transport pour les personnes à mobilité réduite »
4 route de Paris - 33910 Saint Denis de Pile
Tél. : 05 57 56 07 81**



En qualité de résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, vous pouvez bénéficier de la gratuité du transport sur Libourne.

**Espace du Carmel, 45 allées Robert Boulin à Libourne
Téléphone : 05 57 51 00 24**



Proposant 7 liaisons quotidiennes dont 4 le samedi, la ligne 312 du réseau, TransGironde assure la liaison Montpon-Ménéstérol – Libourne
Pour plus d'informations : rendez vous sur transgironde.fr ou appelez le 0974 500 033 (du lundi au samedi de 7h30 à 19h30)



GARE LA PLUS PROCHE
St Seurin sur l'Isle - Tél. : 05 57 49 63 15
Ligne Bordeaux-Périgueux et Périgueux-Bordeaux
Infos SNCF : 3635

L'élagage du chêne Grave de Rieu
Les branches qui demeureraient dangereuses
ont été coupées.

Pour sécuriser davantage le site,
une barrière de sécurité sera mise en place

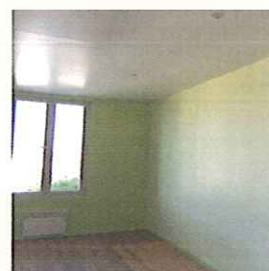


L'allée de promenade ouvre le bourg
Elle permet de rejoindre la place Jules Verne
depuis la rue Joliberge et la rue de la Marne



Rénovation d'une partie de l'étage de la mairie

La nouvelle salle est prête à
accueillir les élèves
lors des activités péri-scolaires



TRAVAUX A VENIR EN 2015

- ▶ Réfection de la rue de l'Isle
- ▶ Goudronnage de la place du foyer rural
- ▶ Extension des réseaux d'eau et assainissement dans la rue des Jardins

CENTRE DE SECOURS

Nous avons une nouvelle fois transmis aux services de secours (SMUR, Pompiers, Gendarmerie,...) le plan de notre commune avec les noms de rues, routes et lieux-dits.

Il est important de préciser lors de votre appel, votre adresse complète : le n°, la rue ou route mais aussi le nom de votre lieu-dit.

Les nouvelles adresses ont été transmises dès leur application, l'institut IGN en a eu également connaissance. Il s'avère que certains GPS ne l'ont toujours pas mis à jour, ce qui explique que certains livreurs ou transporteurs ont du mal à trouver votre habitation.

RECENSEMENT



OCMAC Pays du Libournais

(Vous êtes artisan, commerçant, prestataire de services, bénéficiez d'un
Accompagnement Technique et Financier.)

L'OCMAC, c'est l'opportunité de bénéficier d'une évaluation de l'activité et des résultats de mon entreprise. C'est l'occasion de voir mon projet d'investissement financé jusqu'à 30% de son coût total HT (pour les entreprises du Pays du Libournais inscrites au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce depuis plus d'un an.)

Contact : Syndicat Mixte de Pays du Libournais , Isabelle BYTNAR - 05.57.55.00.74

contact@paysdulibournais.eu

Des tombes ont été vandalisées... N'hésitez pas à nous transmettre vos informations éventuelles. Certaines tombes menacent ruines. Si votre famille est concernée ou si vous avez des informations sur celles-ci, merci de bien vouloir prendre contact avec la mairie pour nous orienter dans nos recherches.

LOGEMENT

LE POINT SUR LES AIDES

*** Accès au logement :**

Vos ressources sont modestes ? Peut être avez-vous droit à une aide financière au logement attribuée sous conditions de ressources :

- Le Fond de Solidarité au Logement:

Vous permet selon votre âge et votre situation sociale ou professionnelle d'accéder à un logement et/ou d'intervenir pour le maintien dans le logement en cas de dettes.

-La CAF :

Peut vous aider si vos ressources ne dépassent pas un certain montant.

HABITAT DURABLE

La CALI a mis en place des mesures d'aide et d'accompagnement des particuliers porteurs d'un projet de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique de leur logement : le dispositif « Habitat Durable ».

Renseignement : 05.57.72.09.00

Site : www.habitatdurable.lacali.fr

Pour les étudiants : Possibilité de faire sa demande en ligne sur : www.caf.fr

PIEGEAGE

Avec autorisation de la mairie, **Monsieur LOBIT Régis, piégeur agréé** lutte contre les espèces classées nuisibles.

Vous pouvez le contacter au 05 57 49 75 98



TRAVAUX D'ELAGAGE

A la demande d'ERDF, l'entreprise COTERRAM intervient sur notre commune, **de septembre à octobre**, pour élaguer les arbres sous les lignes électriques et pallier ainsi à tout accident d'origine électrique.

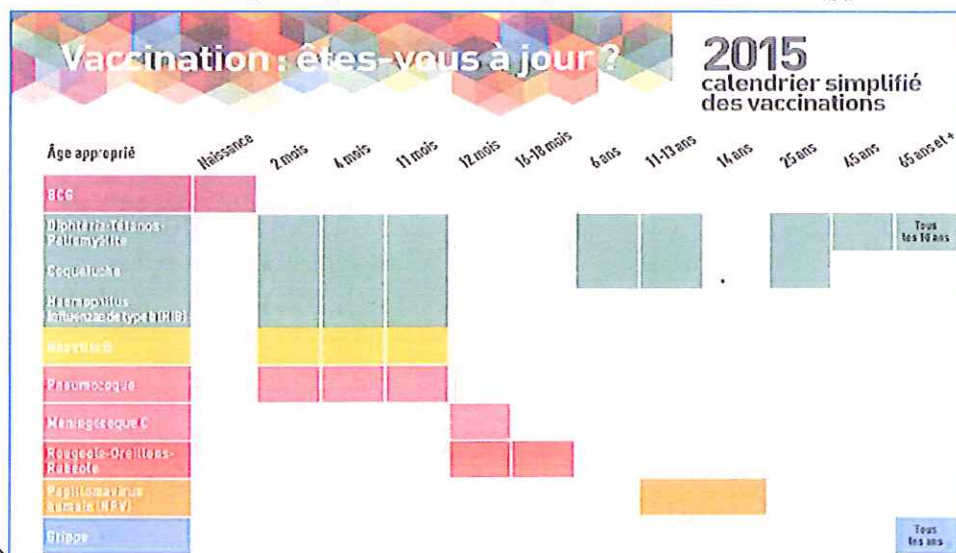
Les branches élaguées et les arbres abattus seront laissés sur place à la disposition du propriétaire.



Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement, à qui nous avons délégué la compétence « assainissement collectif et individuel » procèdera dans les semaines à venir au contrôle des installations pour les maisons qui n'ont pas été raccordées au tout à l'égout avant 2007. Un délai supplémentaire pourra vous être accordé jusqu'au 29 février 2016. Passé ce délai, il vous sera appliqué des pénalités financières. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés au syndicat au 05 57 69 62 79.

VACCINATIONS

Un calendrier simplifié pour mieux vous y retrouver et vous rappeler.



Nouveau :
Un carnet de vaccination électronique simple et gratuit qui vous alerte par SMS ou mail au moment de vos rappels.

Site :
www.mesvaccins.net

ETAT CIVIL

NAISSANCE

10 août : Clara GUILLARD

*Bienvenue à cette nouvelle
Saint-Antoinaise*

MARIAGE

22 août : Isabelle FOURNIER
et Wilfried RIBERAUD

5 septembre : Sébastien BOUTOULLE
et Marina BAUDRY

Tous nos vœux de bonheur

DECES

26 mai : Yves HORRU

4 août : Huguette DELBREL
épouse MARTIN

1er septembre : Philippe LAUBA
Nos sincères condoléances



LA VIE A L'ECOLE

**Pour cette rentrée 2015,
nous avons eu la plaisir d'ouvrir à nouveau la troisième classe !!!**

Bienvenue à Bruno WISNIESKI (classe des CM2) qui a rejoint Clémence BLANC notre Directrice (classe des CE1) et Camille PAQUET (classe des CE2-CM1) qui avait assuré le remplacement d'une enseignante l'an dernier durant un trimestre.



Les activités « piscine » pour les enfants du CE1 ont commencé le 8 septembre et l'école multi-sport ouvrira ses portes dès le 28 septembre pour les enfants du CE2 au CM2.



Les activités périscolaires ont été mises en place dès la rentrée et fonctionnent le lundi et le jeudi. Des intervenants extérieurs viendront s'associer aux activités ludiques déjà proposées par Jacqueline DURIEUX et Nathalie FURLAN. Les enfants ont pu apprécier leur nouveau local, rénové cet été par notre agent Ludovic HORRU.

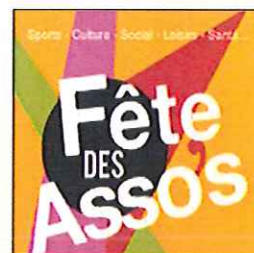


AGENDA DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes : 10 octobre - Soirée disco
31 décembre - Repas saint sylvestre

Du Côté De Chez Toine : 4 octobre - Brocante + Fête des associations
12 décembre - Chorale

Foot Loisirs : 19 décembre - Loto



COMITE DES FETES

Cette année encore, durant 4 jours, les festivités de la Pentecôte ont généré une fréquentation importante.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes oeuvre tous les ans pour proposer un programme et des attractions variées afin que notre traditionnelle fête du village perdure.

Nous tenions à remercier Cédric et Marie pour leur initiation ZUMBA, la troupe DAVID & CO pour leur représentation musicale et les Bandas qui ont animé les rues jusqu'au bouquet final du feu d'Artifice réalisé par la société BREZAC. Merci également à la Municipalité et à toutes les personnes qui nous apportent leur aide. Bravo et Merci à tous les membres du Comité pour leur temps donné et le travail fourni tout au long de l'année.

Voici notre programme pour les prochains mois :

SOIRÉE DISCO – le Samedi 10 Octobre (Venez déguisés, la fête sera plus folle)

REVEILLON DU 1er de l'AN – le Jeudi 31 décembre

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06.62.43.65.82.

Au plaisir de vous voir nombreux à nos différentes manifestations et à bientôt.

Fabien ESTEVE, le président.



DU COTE DE CHEZ TOINE

L'heure de la reprise sonne aussi pour « Du côté de chez Toine » et nous espérons que la période estivale a été profitable à tous. Pour une fois la préfecture et les manifestants sont d'accords : nous avons dépassé le nombre de trente adhérents dans notre association. Bienvenue à ceux qui nous ont rejoint, et il reste de la place pour de nouveaux candidats. Qu'on se le dise, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour l'heure, nous organiserons le **vide-grenier le 04 octobre à partir de 6h00**. C'est le bon moment pour faire de la place dans la maison, engranger quelque monnaie et acheter des trucs que vous revendrez dans 10 ans. Dans le cadre de ce vide-grenier, vous pourrez venir prendre contact avec les associations de Saint Antoine sur l'Isle.

Autre bouleversement dans notre calendrier, **la soirée théâtre est reportée au 27 février 2016**.

Rappelez vous, nous vous attendons entre bière et merguez le 04 octobre 06h00 18h00.

A bientôt.

Dominique PEYRIDIEUX, le président.

LES ECURIES DE LOGERIE

LA VIE ASSOCIATIVE

Bientôt la rentrée!

Après ce bel été, les chevaux et les poneys sont au top de leur forme pour vous accueillir pour la rentrée du poney club! De nouveaux poneys sont à découvrir, un club-house qui a fait peau neuve, et nous espérons que vous serez nombreux à faire partie des nouveaux cavaliers! Alors à vos bottes et cravaches et mettez le pied à l'étrier pour cette nouvelle saison! Des activités il y en a pour tous les goûts, du débutant au confirmé, du dresseur au randonneur en passant par le saut d'obstacle et les pony games! Alors à vos agendas et partez à la découverte du centre équestre lors de la **Journée Nationale du Cheval en partenariat avec la FFE le dimanche 13 septembre!**

Comme tous les ans, les écuries seront également le **théâtre de compétitions de saut d'obstacles** allant des épreuves préparatoires à 50cm jusqu'aux épreuves à 1m10! Le premier de la saison aura lieu **le 25 octobre toute la journée avec restauration et buvette sur place**. Les cavaliers de la région seront nombreux à venir s'affronter sur la grande carrière d'obstacle.

Dès à présent, venez donc découvrir les écuries et leur ambiance familiale et chaleureuse. Aurélie Lucbernet, la monitrice se fera un plaisir de vous renseigner et saura trouver une monture et une formule adaptées à vos besoins. Vous pouvez nous contacter par téléphone au **06 22 33 57 64** ou consulter notre page **Facebook Ecuries de Logerie**.

Nelly LUCBERNET, la présidente.



FOOT LOISIRS

Voici l'heure de la reprise qui a sonné, après quelques vacances. Nous repartons pour une saison de pratique du foot en toute simplicité.

Cette année, notre calendrier nous permettra de disputer plus de 20 matchs. La première rencontre était le 11 septembre.

Si vous êtes intéressés par la pratique du foot en loisir ou vous souhaitez découvrir ce sport, n'hésitez pas à nous contacter pour venir chaque vendredi pratiquer ce sport en toute décontraction.

Nous vous souhaitons une bonne reprise et espère vous retrouver autour du terrain ou sur le terrain !! Sportivement et amicalement joueurs et dirigeants du foot loisirs.

Claude DUHAU, le président.

PECHE

C'est l'automne, peut être la meilleure saison pour la pêche. Le poisson redevient actif après des mois de farniente. Les jours raccourcissent mais le soleil bien présent l'après-midi nous invite à une partie de pêche ou une ballade près de notre superbe rivière.

L'association présentera ses activités au cours du vide grenier du mois d'octobre, ce sera l'occasion de se rencontrer et parler de notre passion.

Alain LAGRANGE, le président.

LA CHASSE ACCA

Les premières battues aux chevreuils et aux nuisibles auront lieu **les 19 et 26 septembre**.

Rendez-vous à 7h30 à la gravière de Ferrachat.

Les autres dates seront affichées aux lieux habituels.

Damien FEREOL, le président.

GYMNASTIQUE

Le club de gymnastique volontaire prend ses activités le **mercredi 9 septembre à la salle municipale de St Antoine**.

Pour ceux et celles qui voudraient découvrir cette activité, une séance reste gratuite.

Ces séances sont encadrées par des animateurs diplômés, Cédric pour le **mercredi** et Fabienne pour le **jeudi de 18h30 à 19h30**.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, ambiance décontractée et conviviale assurée.

Présidente : Danièle Ducher

Trésorière : Josette Machut

Secrétaire : Simone Bézier

Très bonne année sportive à toutes et à tous.

Danièle DUCHER, la présidente.

LA CLEF DES CHAMPS (randonnées pédestres)

Le club a repris ses activités depuis le 5 septembre.

- **Samedi 19 septembre** : La Clotte (17). Dans le cadre des journées du patrimoine, visite guidée de la Mothe castrale et son souterrain, puis petite ballade.
- **Samedi 10 octobre** : Bonneville (24). Randonnée à la découverte du riche patrimoine locale (château, fontaines, moulins).
- **Samedi 24 octobre** : Maine Dufour (17). Randonnée dans les bois autour des célèbres mottes du même nom.
- **Samedi 7 novembre** : Randonnée en ligne, de Saint Antoine au lac de Saint Christophe par les sentiers, capuccino bien chaud, puis retour en voiture.
- **Samedi 21 novembre** : Saint Antoine sur l'Isle. Tour de La Pierre Champ Martin au carrefour magique.
- **Samedi 5 décembre** : Moulin-Neuf (24). Randonnée jusqu'à la chapelle de la Madeleine des Brandes. Peut-être, trouverons-nous la fontaine miraculeuse ?
- **Samedi 12 décembre** : Sur les sentiers de Saint Antoine sur l'Isle pour clôturer l'année 2015.

Aucune randonnée ne dépasse les 9 km. Tous les départs sont à 14h, place de la mairie de St Antoine sur l'Isle.

WEEK END A CASTRES JUN 2015

Une partie des randonneurs dans le massif du Sidobre



Gabriel ALARCON, le président.

TENNIS CLUB

Les cours sont animés par Françoise SAUDOU, monitrice diplômée, tous les mercredis après-midi sauf pendant les vacances scolaires. Le matériel est fourni.

Tarifs : 40 € les enfants, 50 € les adultes
(assurance incluse)

Inscriptions : sur place, le mercredi
(fournir un certificat médical).

Début des cours : le **mercredi 7 octobre**,

La licence peut être payée en plusieurs fois.

Michèle FURLAN, la présidente.

LES MAJORETTES

Cette année, la saison reprend avec plein de nouveautés pour notre petite troupe ! Bien évidemment, nous allons faire virevolter le bâton, bouger les pompons mais aussi danser sur des rythmes célèbres et endiablés. Alors venez nombreux nous rejoindre chaque lundi à 18h et faire partie de notre troupe !

Nous vous donnons également rendez-vous comme chaque année le **samedi 31 octobre** pour faire régner la terreur dans notre village à l'occasion d'**Halloween**.

Et pour la petite nouveauté, notre spectacle de danse est en préparation et sera présenté en fin d'année.

Enfin nous tenons à remercier le comité des fêtes du Pizou ainsi que celui de Porchères pour leur accueil chaleureux.

Alors nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Valérie DULONG, le président.

Nos commerçants

Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal

M. GALLOT

753 rue de Verdun 05 57 49 60 53

Bar restaurant, pizzeria

le SAN DONATO

1179 avenue de la Libération 05 57 49 68 50

Bar

M. NUNEZ

760 rue de Verdun 05 57 49 67 35

Bar restaurant, camping

M. Mme HOLIER, « Logerie »

1820 route de l'Ecluse 05 57 49 70 01

Boutique d'apithérapie

Chez les Abeilles

396 route de l'Ecluse 06 30 40 55 80

Vente d'agneau fermier, méchoui

M. Mme SANCIER

140 route du Paillot 06 07 02 30 92

Nos industriels

ARRI – Mécanique de précision

ZA de Jamayau 32 rue de Verdun 05 57 56 05 90

SCAEED – M. GOUYGOU

ZA de Jamayau 44 rue de Verdun 05 57 69 51 40

Professions libérales

CABINET D'INFIRMIERES

Nathalie BARAT – Sylvie BOUTON

331 rue de la Marne 05 57 49 60 72

Commerciaux

DF CONSEILS

Conseils en entreprises Daniel FAIJAN

1235 route de la Chaux 05 57 56 05 93

AGENT IMMOBILIER

Alexandre SAINT MARTIN

119 rue Grave de Rieu 06 30 80 37 04

Nos artisans

SCIERIE A FACON MONTAUD Francis

502 Rte de St Christophe de Double

05 57 49 68 61 – 05 57 49 55 66

TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs

GALAN Philippe

179 rue de Joliberge 05 57 49 71 30

SOMOTRA HORRUT Gilbert

Terrassement, assainissement...

431 av. de la Libération 05 57 49 77 65

MILLET Vincent

Accordage et réparation d'accordéons

5480 route de la Double 05 57 49 56 25

SARL MC²

ESTEVE Fabien

Vente et pose menuiseries

524 rue de Jamayau 06 62 43 65 82

ANTHONY RAMBAUD

Chaudronnerie, serrurerie, métallerie

697 avenue de la Libération 06 88 42 09 59

José DOS SANTOS RESENDE

Plomberie, dépannages, multi-services

238 rue de l'Isle 06 89 06 55 55

COIFFURE NATHALIE

salon de coiffure hommes/femmes

1170 Avenue de la Libération 05 57 49 69 69

RTPM CROUZEL Vincent

Taille de pierre-maçonnerie-rénovation

632 rue de Jamayau 09 82 24 22 07

OMAH-IT Mark DINGHIN

Meubles en teck

1207 route de l'écluse 05 57 49 25 87

Julien AITHOCINE

Multiservice, bricolage, petits travaux, home staging,

petit jardinage, entretien...

236 rue de Joliberge 06 70 56 88 88

ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Mme TRIBHOU Virginie

53 rue de Bartebrune

06.64.76.70.13

Mme ALARCON Agnès

519 rue de Jamayau

07.50.23.97.28

Mme LABORIE Laëtitia

341 rue de la Marne

06.99.29.96.96

Mme RUELLET Marylène

655 rue de Jamayau

06.65.39.65.36

R.A.M. Coutras - Aurélie BEAUFILS - 05.57.69.64.72

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
8h30 -12h30	FERME AU PUBLIC	FERME	8h30 – 12h	FERME AU PUBLIC	9h – 12h
14h – 18h	14h – 18h	FERME	13H30 – 18H	14h – 18h	FERME



La Maison pour Tous

Contacts :

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16

mairie@stantoinesurlisle.fr

POINT LECTURE ET CYBER

Ouvert tous les jours pendant les heures d'ouverture de la mairie